

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**NANOBIOTIX ANNONCE LE DÉPÔT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020  
ET DU RAPPORT ANNUEL « FORM 20-F »**

**Paris, France ; Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique) ; 7 avril 2020 – [NANOBIOTIX](#)** (Euronext : NANO – NASDAQ : NBTX – la « **Société** »), société française de biotechnologie, pionnière des approches fondées sur la physique pour élargir les possibilités de traitement des patients atteints de cancer, annonce aujourd'hui le dépôt de son document d'enregistrement universel au titre de l'exercice clos du 31 décembre 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que de son rapport annuel « Form 20-F » au titre de l'exercice clos du 31 décembre 2020 auprès de la *U.S. Securities and Exchange Commission* (SEC) aux Etats-Unis.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.nanobiotix.com/fr/informations-reglementees/>. Par ailleurs, le document d'enregistrement universel 2020 est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le rapport annuel 2020 Form 20-F sur celui de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

Le document d'enregistrement universel 2020 intègre en particulier :

- le rapport financier annuel 2020,
- le rapport de gestion, incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- les rapports des commissaires aux comptes, les informations relatives à leurs honoraires, et
- les informations relatives au descriptif de programme de rachat d'actions.

**A propos de NANOBIOTIX :** [www.nanobiotix.com](http://www.nanobiotix.com)

Créée en 2003, Nanobiotix est une société de biotechnologie au stade clinique, pionnière dans les approches fondées sur la physique visant à élargir les possibilités de traitement des patients atteints de cancer et d'autres maladies graves.

La philosophie de Nanobiotix consiste à apporter des solutions efficaces et généralisables pour répondre à de larges besoins et défis médicaux non satisfaits.

La première technologie propriétaire de la société, NBTXR3, est actuellement évaluée dans le cadre d'un vaste programme de développement mondial, à la fois comme agent unique activé par la radiothérapie et en combinaison avec d'autres thérapies anticancéreuses, notamment la chimiothérapie et les checkpoints inhibiteurs.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext : NANO / ISIN : FR0011341205 ; Bloomberg : NANO : FP) et sur le Nasdaq Global Select Market (Nasdaq : NBTX). Le siège de la société est à Paris (France), avec une filiale américaine à Cambridge, MA, et des filiales européennes en France, Espagne et Allemagne.

Pour plus d'informations sur Nanobiotix, consultez le site <http://www.nanobiotix.com> ou suivez-nous sur LinkedIn et Twitter.

**Contacts**

---

*Nanobiotix*

---

**Département Communications**

Brandon Owens  
VP, Communications  
+1 (617) 852-4835  
[contact@nanobiotix.com](mailto:contact@nanobiotix.com)

**Département Relations Investisseurs**

Kate McNeil  
SVP, Investor Relations  
+1 (609) 678-7388  
[investors@nanobiotix.com](mailto:investors@nanobiotix.com)

---

*Media Relations*

---

**France – Ulysse  
Communication**

Pierre-Louis Germain  
+ 33 (0) 6 64 79 97 51  
[plgermain@ulyse-communication.com](mailto:plgermain@ulyse-communication.com)

**US – Porter Novelli**

Stefanie Tuck  
+1 (917) 390-1394  
[Stefanie.tuck@porternovelli.com](mailto:Stefanie.tuck@porternovelli.com)

**NBTX**  
Nasdaq Listed

**NANO**  
LISTED  
EURONEXT

**Avertissement**

*Le présent communiqué contient des déclarations prospectives au sens du droit boursier, y compris la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Act de 1995. Ces déclarations prospectives sont parfois identifiées par de termes tels que « à date », « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « en voie », « prévoir », « programmé » et « pourrait » ou la forme négative de ces expressions ou de terminologies similaires. Ces déclarations prospectives, qui sont basées sur les attentes et les hypothèses actuelles de la direction de la Société et sur les informations dont elle dispose actuellement, comprennent des déclarations sur le calendrier et l'avancement des essais cliniques, le calendrier de la présentation des données de la Société et leurs implications éventuelles. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont dispose actuellement la Société et sur la base d'hypothèses que la Société considère comme raisonnables. Toutefois, ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, notamment en ce qui concerne la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en œuvre en réponse à l'évolution de la situation. De plus, de nombreux autres facteurs, y compris ceux décrits dans le rapport annuel « Form 20-F » déposé par la Société auprès de l'autorité des marchés américaine, la Securities Exchange Commission, le 7 avril 2021 dans le chapitre « Item 3.D. Risk Factors » et ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de Nanobiotix déposé auprès de l'AMF le 7 avril 2021 (dont des copies sont disponibles sur [www.nanobiotix.com](http://www.nanobiotix.com)), ainsi que d'autres risques et incertitudes connus et inconnus dont la réalisation pourrait avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Hormis dans les cas prévus par la loi, Nanobiotix décline toute responsabilité quant à la mise à jour publique de ces déclarations prospectives ou l'actualisation des raisons pour lesquelles les résultats de la Société diffèreraient significativement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives, y compris dans l'hypothèse où de nouvelles informations deviendrait disponibles à l'avenir.*